

EXTRAITS DU "MAGUEN ABOTH"  
"Le Bouclier des Pères"

DU GRAND RABBIN D'ALGER  
SIMON BEN ZÉMAH DURAN (1420)

PAR HENRI JAHIER ET A. FINGERHUT

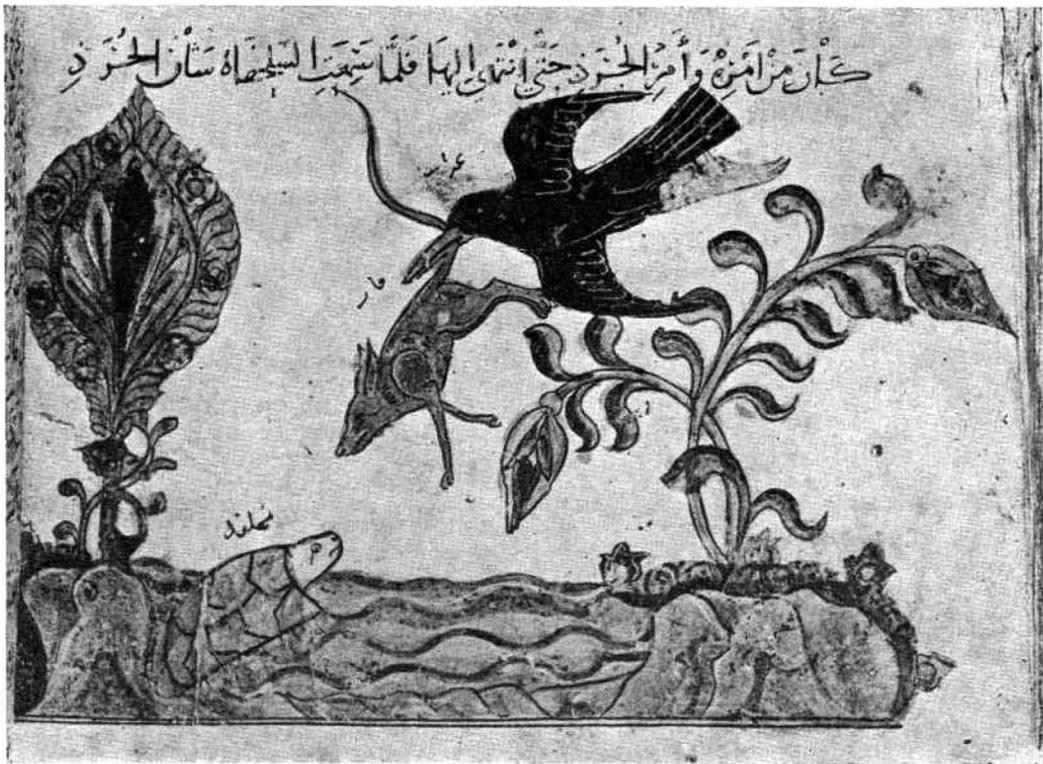


ECI est une partie très réduite  
d'une œuvre remarquable  
jamais encore traduite en Français d'un grand Rabbin d'Alger qui exerça d'abord à  
Majorque puis à Miliana (Alger au Cimetière Israélite de Saint-Eugène).

AU SUJET DES FEMMES AYANT LEURS MENSTRUÉS, OU DES ECOU-  
LEMENTS, DES FEMMES AYANT ACCOUCHE. CE QUI ENTRAINE DES  
PERIODES D'IMPURETE ET ENSUITE DE PURIFICATION. NOUS AVONS  
DEJA PARLE DES PERTES SEMINALES ET DES ECOULEMENTS EN  
DONNANT DES EXPLICATIONS RATIONNELLES

La traduction littérale est de A. FINGERHUT.  
La présentation et les commentaires d'H. JAHIER.

La menstruation de la femme, malgré qu'elle soit une loi naturelle pour elle, car elle provient de son manque d'activité et de sa faible chaleur, ce qui lui occasionne des excès d'humeurs dont elle doit se débarrasser, commande à l'homme de se séparer de la femme menstruée, car ce flux périodique de sang contient des matières nocives. En effet, quand la femme se mire dans une glace, au début des menstrues, on y voit des gouttes de sang comme cela est mentionné dans « Le Sommeil et le Réveil ». Les savants ont également dit que si la femme conçoit pendant les jours de ses menstrues, l'enfant qui naîtra sera lépreux. Voici de quelle façon : chaque jour correspond à dix années de la vie de l'enfant. Si la femme a conçu le premier jour de son indisposition, l'enfant sera lépreux dans sa première dizaine d'années ; ainsi de suite jusqu'à soixante-



IBN AL-MOKAFFA, *les fables de Bidpai*, vers 1220 (Arabe 3465).

dix ans, correspondant aux sept jours d'impureté de la mère. Dans le Midrach *Yelamdenou*, nos Sages ont mentionné cette observation. Je l'ai vue également dans un ouvrage de médecine d'un docteur musulman. La raison de ce mal, causé à l'enfant, est que ce flux de sang est une matière imparfaite à son alimentation. Il est semblable aux autres matières nuisibles que l'on évacue du corps par des médicaments. (1)

Malgré, cependant, qu'il constitue un élément de création de l'enfant comme je l'ai rapporté déjà, cela est vrai tant qu'il n'est pas mêlé à de mauvais résidus, car alors il devient nuisible et il faut le rejeter. A ce sujet, nos savants ne sont pas d'accord. Les uns prétendent que la femme ne conçoit qu'à l'approche immédiate de ses règles, parce que se présente alors, dans l'utérus, du sang propre pour participer à la conception et que la femme ne peut pas rejeter, retenu qu'il est par la nature. D'autres savants soutiennent que c'est après sa purification, et après avoir pris son bain d'immersion, que la conception est facile. Ces derniers ne veulent pas, en effet, que la femme puisse concevoir à l'approche de ses menstrues, quand elle est près de rejeter son sang devenu nuisible. C'est pourquoi, ils fixent le moment de la conception aussitôt après son bain rituel. Et cela malgré qu'il se soit passé plusieurs jours depuis les jours des menstrues et qu'il n'y ait pas encore d'élément favorable pour la conception ; mais alors la séparation qu'elle s'est imposée de son mari pendant son impureté a excité en elle, maintenant qu'elle a pris son bain d'immersion, le désir de reprendre ses relations intimes, et cela fait naître l'élément propre à la conception. Cette divergence d'opinions est vraiment remarquable. Aussi, les docteurs de la Baroh donnent-ils cette explication : la séparation des époux prescrite dans le Pentateuque quand la femme est menstruée, a un heureux résultat : elle renouvelle l'amour de l'époux, comme s'il était au premier jour de ses noces. L'histoire nous enseigne que Bath Chéba conçut du roi David, aussitôt après son bain rituel.

La femme qui est en état de grossesse ne voit pas de sang, parce que celui-ci sert à l'alimentation de l'enfant. S'il lui arrive d'avoir quelque flux, cela provient de la faiblesse de l'enfant, car cet être est comme un de ses propres membres. Nos sages ont dit, en effet, que l'enfant, dans le sein de sa mère, est « une de ses hanches ». Il y a même une loi qui en découle. Une femme enceinte meurt et l'enfant fait quelques mouvements et meurt après elle. Cet enfant ne donne pas droit à hériter aux frères consanguins de la mère, car on considère qu'il est mort avant sa mère ; le mouvement qu'il a fait après la mort de sa mère, est interprété comme une simple convulsion, de même que bouge la queue du lézard après qu'il soit tué. De même, la Loi condamne

(1) Depuis des siècles, on discute de la toxicité du sang menstruel et de l'impureté de la femme réglée.

Les recherches toutes récentes du Professeur Baruk montrent l'évidence que la bile, chez certaines femmes, contient, pendant les règles, un poison dont l'action catatonique, sur le pigeon, est spectaculaire.

à mort la femme, même si elle est enceinte (2) ; quand elle est dans cet état et qu'elle a été frappée, elle ne reçoit pas d'indemnité pour l'enfant qu'elle porte et il n'est considéré comme une personne que la tête sortie du sein de sa mère. De plus, on ne peut pas sacrifier une personne pour sauver une autre, par exemple, tuer l'enfant pour sauver la mère qui est en danger de mort dans son accouchement. (3) Parlons du cas où la mère meurt par suite de maladie, sans aucun doute, l'enfant épuisé lui-même par cette maladie, meurt avant la mère. Tandis que pour un quadrupède mis à mort, portant un fœtus à terme, il est possible qu'il ne soit pas mort avant sa mère et que, le ventre ouvert, il soit extrait vivant. C'est ce que l'on appelle le Ben Bikoua (part non par les voies naturelles).

Ce sont là des mystères de la nature que nos sages ont découverts. Comme l'enfant, pendant la gestation, se nourrit du sang de la mère, celle-ci alors n'a pas de menstrues : c'est pourquoi, au début de l'accouchement, elle est considérée comme menstruée suivant cette parole de l'Écriture : « Elle sera impure comme aux jours de son indisposition » (Levitique XII, 2). Mais la Torah établit une différence entre chaque moment. Au commencement de l'accouchement, il y a un flux de sang corrompu comme celui des règles ; ensuite c'est un restant de sang qu'elle n'avait pas pu rejeter par suite de ses douleurs d'enfantement et de sa faiblesse, et qui ressemble à de l'eau. Il en est de même quand on tue une bête par égorgement. Le premier sang qui s'échappe est celui qui entraîne l'esprit de la bête ; ensuite s'écoule comme un résidu qui ne ressemble pas au sang véritable. Nos sages ont relaté cela également. De même, la femme qui a accouché ne s'est pas débarrassé de tout le sang dans la limite voulue ; il lui est resté des résidus d'autre nature que le premier sang contenant des toxines. C'est pour cela que la Torah a différencié ces sangs. Le premier rend la femme souillée et comme si elle avait ses menstrues ; le second, après que la femme a pris son bain d'immersion, ne la rend impropre que pour l'accès au Temple et pour le contact des choses sacrées, en raison de leur sainteté, mais elle est permise à son mari. Suivant la parole de nos sages c'est simplement une indisposition et ce sang est appelé « sang de purification ». Telle est la différence que l'on a établie entre chaque époque du flux. Mais entre le mâle et la femelle, il y a aussi une distinction : le mâle est d'une nature chaude, la femelle d'une nature froide. On sait également que les maladies qui donnent de la chaleur sont moins longues que celles qui sont tempérées ou froides. C'est pourquoi, les maladies entraînant de la rougeur sont circonscrites plus vite que les maladies qui n'en donnent pas et sont de nature froide. (4)

(2) L'enfant dans ce cas n'a pas sa personnalité et étant un membre de sa mère doit suivre en tout le sort maternel.

(3) A condition que l'enfant ait extériorisé une partie de son corps, quelle qu'elle soit, sinon sa vie ne compte pas. Il n'est rien précisé au cas de procidence du cordon seul.

(4) Conception hippocratique reprise par tous les Médecins Arabes avec Avicenne, (voir dans ce journal « Urjuza »).

Nous avons réfuté l'opinion de Galien et d'Avicenne, qui l'approuvait, prétendant que la femme apporte un élément à la conception, en se basant sur le fait que l'enfant ressemble au père ou à la mère. Nous devons donc rechercher la raison de cette ressemblance, car nos sages soutiennent que la semence de la femme n'a aucune force pour créer l'enfant et le philosophe [Platon] est de cet avis ; Ben Rachid également.

*« Ici longue discussion fastidieuse, faisant intervenir le chaud et le froid dans la détermination du sexe fœtal. »*

Il nous reste donc à donner une explication véritable de la formation du sexe, conformément à l'avis de nos savants. Il y a trois causes : la première est que la semence du mâle est la matière active et celle de la femelle la matière passive, car celle de l'homme est chaude et par cela elle domine celle de la femelle qui est froide, comme nous l'avons dit précédemment ; elle la fortifie et lui donne consistance. De ces deux matières est créé un être, d'un genre ou de l'autre, et la variété du sexe dépend donc de la force ou de la faiblesse des semences. La semence du mâle est forte, agissante ; celle de la femelle est faible et passive. Cette première cause est que la variété des membres du corps est conforme aux usages auxquels ils doivent servir. Ainsi l'œil est formé de telle façon qu'il puisse nous donner la lumière ; l'oreille, pour qu'elle puisse nous permettre d'entendre ; le membre viril est fait pour la procréation ; la matrice pour recevoir la semence. Donc la diversité des membres provient de la différence des forces et l'inverse n'est pas vrai. De plus, toute chose se trouve créée lorsqu'une force créatrice domine une matière passive et lui donne forme. Mais quand la force créatrice s'affaiblit et que la matière passive devient, en comparaison, plus forte (malgré que ces deux puissances soient d'effet contraire, elles sont cependant d'une même nature), l'objet à former est créé à l'image de celle-ci.

Il résulte de ces explications que la création du sexe dépend de la puissance de la semence du mâle. Quand cette semence est dans toute sa force et sa chaleur, elle communique à celle de la femelle pareille chaleur ; quand cette semence est faible et n'a pas plus de chaleur que le corps de la femme, l'être est créé alors avec des membres féminins, la semence de la femme n'a pu se réchauffer.

Malgré que ces explications soient véritables, nos savants ont fait de minutieuses recherches sur la formation du sexe. Ils nous enseignent que lorsque la femme éjacule la première, l'enfant créé est mâle ; si l'homme l'a devancée, l'enfant est femelle. Voici la raison : quand le sang s'est accumulé à l'orifice de la matrice, ce qui constitue l'éjaculation pour la femme, la semence de l'homme, venant aussitôt dans toute sa chaleur communique cette chaleur (égale à celle du cœur) à la matière féminine et l'être créé

est un mâle ; tandis que si l'homme éjacule le premier, sa semence ne rencontrant aucune matière semblable, perd sa chaleur ; quand arrive après la semence féminine, elle la trouve refroidie comme la chaleur du cœur de la femme et l'enfant créé est alors femelle. C'est que la nature de la semence de l'homme s'est changée et a perdu de sa chaleur en peu de temps. Nous le voyons du reste par certains hommes qui ont le membre viril plus long que d'ordinaire et qui n'engendrent pas comme ceux qui ont le leur moyen, parce que le trajet accompli dans la verge a diminué la chaleur de la semence. Il en est de même lorsque cette dernière est arrivée dans la matrice avant que ne lui parvienne la semence féminine. C'est pour cette raison que l'on a dit que celui qui désire avoir des garçons doit répéter son éjaculation ou bien maintenir son contact sur sa femme un instant, afin que sa semence vienne à point sur celle de la femme et ne faiblisse pas. Dans le traité de Bérakhoth (chapitre Haroé), on dit que si l'homme et la femme agissent en même temps, dans le coït, ils peuvent avoir un garçon ou une fille. Dans ce cas, la prière peut influencer, et cela devient une question religieuse.

Parfois, l'enfant aura à la fois les caractères généraux des deux sexes, comme on trouve des garçons ressemblant à des filles et des filles ressemblant à des garçons, par leur caractère, leur état. Il peut y avoir aussi des causes étrangères, comme le déclare le philosophe, qui influent sur la création du sexe et qui sont au nombre de cinq, savoir : l'âge (des relations intimes), le tempérament, le souffle de certains vents, la nature du pays où l'on se trouve, enfin l'eau et l'air de l'endroit. (5) Pour la première cause, l'âge, nous savons que les adultes enfantent des garçons, tandis que les jeunes époux et les vieux ont des filles. La raison est que les jeunes personnes n'ont pas acquis encore la chaleur suffisante dominée encore par leur froideur. (6)

Pour ce qui est des vieux, leur chaleur a diminué. Pour ce qui est du tempérament, les froids ont, la plupart du temps, des filles ; ceux qui sont maigres, secs, ont des garçons, en raison de leur grande chaleur. En ce qui concerne le souffle des vents, quand ils sont humides, pendant les relations intimes, ils donnent naissance aux filles ; quand ils sont secs, ils font naître des garçons. Pour la nature du pays, Aristote affirme que les bergers dirigent leurs regards vers le nord ou vers le sud, au moment de leurs relations. En voyant le sud, ils ont des filles, en voyant vers le nord, des garçons ; ceci s'applique pour les pays qui ont leur sud froid et le nord chaud, sec. Pour le pays et la nourriture qui influent également, cela dépend de leur froideur ou de leur chaleur. Comme la formation du sexe résulte de la chaleur, de la puissance de la semence mâle ou de sa faiblesse, quand cette chaleur est trop grande pour la

(5) Conception hippocratique, reprise par Avicenne.

(6) Les variations du tempérament selon l'âge sont données dans l'article « Urjuza » par Jahier et Nourheddine. De même pour toutes les autres causes de variation,

matière émise par la femelle, elle la brûle et il ne peut pas y avoir de conception. De même, si la semence féminine est beaucoup trop froide. Voilà pourquoi il se trouve que certains hommes n'ont pas d'enfants avec telle femme et en ont avec telle autre. Le proverbe dit bien : « c'est de cette femme qu'il a formé sa famille ». Pareillement, une femme n'a pas eu d'enfants avec tel mari, et avec un autre elle en a eu. C'est à cela que font allusion nos sages : « Nous voulons un bâton pour la main et une hache pour la branche ». Nous avons vu une femme mariée deux fois sans avoir d'enfants, et cependant ses anciens époux, en se remarquant, en eurent ; elle-même finit par en avoir quand elle se livra à la prostitution. Il arrive aussi qu'une année donne naissance à un garçon, l'autre année à une fille. Un bigame peut avoir un garçon d'une femme et une fille de l'autre. De même nous voyons parfois qu'une femme, dans son premier mariage, a eu des garçons, dans son deuxième, des filles. Tout cela provient de l'origine qui sépare la semence du mâle de la matière émise par la femelle, suivant les causes que nous avons citées, c'est-à-dire la forte chaleur du mâle ou sa faiblesse. C'est pour cela que nos ancêtres avaient soin d'épouser les membres de leurs familles, car ils voulaient allier les mêmes tempéraments. Ils fuyaient les familles non respectables, car la matière émanant de la femme peut parfois dominer la semence virile. D'ailleurs, les générations partant d'Abraham appuient notre observation. 'Ce proverbe n'est-il pas vrai « lance un bâton en l'air, il retombe à sa place ». Ceci explique que lorsque le serpent s'approcha d'Eve, il lui communiqua son impureté, mais lorsque les enfants d'Israël assistèrent au pied du mont Sinäi à la promulgation de la Loi divine, ils furent débarrassés de cette impureté. Qu'est-ce à dire ? C'est que les désirs des sens matériels peuvent être vaincus en étudiant la Loi divine, la Torah. Nos sages ont dit à ce sujet : « si cet insensé te rencontre [si notre mauvais penchant vous incite au mal] amène-le à l'école et tu le vaincras. Quand on appartient à une bonne famille, il est difficile de trouver une autre pareille à laquelle on puisse s'allier. Il faut une intervention providentielle. Cela répond à cet enseignement de nos maîtres : « au ciel on désigne la fille d'un tel pour un tel ». « Et il est difficile d'unir les couples comme s'il s'agissait de diviser la Mer Rouge, dans une autre combinaison. C'est pourquoi, il est préférable de choisir une fille, parmi ses parents ; on doit prendre surtout la fille de sa sœur, car le fils ressemble à la mère, et elle ressemble à ses frères. C'est pourquoi on a dit que la plupart des garçons ressemblent au frère de leur mère. Voici la preuve : les enfants d'Aaron ont ressemblé à Nahelson, les fils d'Esäü à Nebaioth. Si l'homme ne peut pas épouser la fille de sa sœur, il doit épouser une proche parente, conformément au proverbe qui dit allégoriquement : « si le blé de ton pays est d'une autre qualité, sème le quand même » car toute ce qui ressemble est bon, et l'action créatrice de l'homme agit plus facilement sur la femme qui lui est proche, celle-ci étant de sa catégorie.

Il y a la question des jumeaux qui parfois ne sont pas d'un même tempérament. Nos sages nous ont enseigné que leur formation se fait en une seule fois, car la femme ne conçoit pas coup sur coup. Par conséquent nous devons dire que l'un des enfants doit son origine à la semence du mâle dont il a pris la nature dans toute sa chaleur et sa force, ou au contraire la faiblesse. Quand il y a un mâle et une femelle, comme jumeaux, leur origine tient à la chaleur du mâle et à la froideur de la femelle qui les ont formés. Si les enfants sont du même sexe, plus ou moins ressemblants, l'un est d'un caractère chaud, l'autre plus froid. Nous voyons cette différence dans Esau et Jacob. De même pour le délai de leur naissance qui peut ne pas être le même pour les deux. Ainsi les enfants de Rabbi Hya, Juda et Hisqiah, dont l'un naquit après sept mois et le second à neuf mois. Nous parlerons encore, si Dieu le veut, de la cause de la naissance des jumeaux...

...Nous avons terminé nos observations sur l'origine des sexes, suivant l'avis de nos sages, et conformément à notre examen spéculatif, car aucune parole de nos savants ne peut être contredite. Il nous reste à expliquer les raisons de la transformation d'un être mâle en femelle, comme l'ont affirmé nos sages, dans le premier chapitre du traité talmudique de Baba Qama. Ainsi, le caméléon mâle (ou l'aspic) deviendrait, paraît-il, femelle au bout de sept ans. La cause de cette transformation proviendrait de la faiblesse liée au nombre des années ce qui changerait les membres mâles en femelles. Mais je dois encore expliquer ce que j'ai entendu en Europe, au sujet du tragule et du lapin (je ne me souviens pas si c'est sur les deux, ou sur l'un de ces animaux, le tragule) qui restent un an mâle, et un an femelle. Chose merveilleuse. Louange au Créateur. (7)

(7) Actuellement, on admet chez les animaux supérieurs et sûrement chez l'homme que le sexe est lié à un couple de facteurs héréditaires et que sa détermination est chromosomique et génétique. Mais Wit-chi a démontré que, dans certaines races de grenouilles rousses, le sexe dépend des conditions de température dans lesquelles se fait l'élevage.

On sait que des œufs de Bonellie sortent des larves toutes pareilles si elles se développent dans un aquarium qu'elles sont seules à occuper : elles donnent toutes des femelles. Mais si elles sont élevées en présence d'une femelle adulte, elles se fixent sur la trompe de celle-ci : à 4 heures, elles sont transformées en mâles. On sait que le sexe peut varier dans le temps chez certains animaux, certes pas chez le ruminant qu'est le tragule ou chez le lapin, mais dans l'échelle des êtres les plus élevés qui présente ce phénomène curieux est le xyphopore, poisson chez lequel les vieilles femelles deviennent mâles et unis à une jeune femelle, ne donnent naissance qu'à des femelles.

Concluons comme le rabbin Duran : « Chose merveilleuse. Louange au Créateur ».

